

Avis d'obsèques

Retrouvez nos avis sur
lechorepublicain.fr
et **dansnoscoeurs.fr**
Pour nous contacter
obseques@centrefrance.com

Les obsèques célébrées ce jour *
– Eure-et-Loir –
Condoléances sur www.dansnoscoeurs.fr

Champrond-en-Gâtine
10 h 00 : Yvette ROUSSEAU, en l'église.
Chartres
9 h 30 : Gilbert MAKSUD, en la chapelle des Soeurs.
10 h 00 : Jacqueline LEGUAY, en l'église Jeanne-d'Arc.
10 h 00 : Mauricette NIBODEAU, en la cathédrale Notre-Dame.
17 h 00 : Doris LAFON, au temple de l'église protestant unie.

Châteaudun
14 h 30 : Michel LEFÈVRE, en l'église Saint-Valérien.
Cherisy
14 h 45 : Simone LEMELLE, en l'église.
Combres
14 h 30 : Clément SILLY, en l'église.
Mainvilliers
14 h 30 : Françoise AVELINE, en l'église Saint-Hilaire.

Marboué
14 h 30 : Cécile GUERTON, en l'église Saint-Pierre.
Nogent-le-Roi
14 h 00 : Édith HAINCOURT, en l'église Saint-Sulpice.
15 h 00 : Annie COUSI, en l'église.

Nogent-le-Rotrou
10 h 00 : Natalia BARARIU, en l'église Saint-Hilaire.

Pierres
11 h 15 : Jack LEREAU, au crématorium.
16 h 00 : Josiane SANTGERMA, au crématorium.

Saint-Georges-sur-Eure
10 h 00 : René BOUDET, en l'église.

Senonches
10 h 00 : Yvonne FIRINO-THIBAUT, en l'église de Notre-Dame.

Toury
10 h 30 : Josette HARDOUIN, en l'église Saint-Denis.

Vaupillon
15 h 00 : Odette CAMUS, en l'église.

Vernouillet
9 h 30 : Cécile LAMBERT, au crématorium.
10 h 30 : Marie THENAISE, en l'église Saint-Sulpice.

(*) Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

NOGENT-LE-ROI (Eure-et-Loir)
Mme Corinne TOUFFET, son épouse ;
Mme Alice TOUFFET, sa maman ;
M. et Mme Loïc TOUFFET.
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Pascal TOUFFET
survenu le 13 janvier 2026, dans sa 64^e année.
La crémation aura lieu le **mardi 20 janvier 2026, à 9 h 30**, au crématorium de Vernouillet, ou un registre à signatures sera déposé.
Ni fleurs ni couronnes, une rose.
Pf Maini, marbrerie, Dreux (02.37.46.86.26).

Dites-le avec des mots,
mais aussi
AVEC DES SYMBOLES
04 73 17 31 41 • obseques@centrefrance.com

YERMENONVILLE
Daniel et Micheline,
Eliane,
Dominique et Sandrine,
ses enfants et leur conjoint ;
Clément, Arnaud, Vincent, Mathieu,
Vivien et Noémie,
ses petits-enfants ;
Ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Janine DORAT
à l'âge de 94 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le **mardi 20 janvier 2026, à 10 h 30**, en l'église Saint-Martin de Yermenonville, suivie de l'inhumation au cimetière local.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PFG, Maintenon (02.37.27.51.06).

1016010

ÉCROSNES
Isabelle et Jean-Baptiste TESSIER,
Patrick et Christine PILLER,
ses enfants ;
Annabelle et François, Aurélien,
Julie et Jonathan, Laura et Antonin,
ses petits-enfants ;
Andreas, Apolline, Anaé, Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Simone PILLER
née COUDRAY
survenu le 11 janvier 2026, à l'âge de 85 ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le **lundi 19 janvier 2026, à 15 heures**, en l'église Saint-Martin d'Écrosnes.
Pas de plaques.
Fleurs naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
La famille remercie particulièrement le personnel de l'EHPAD de Nogent-le-Roi.

1015986

CHÂTEAUDUN
Sylviane et Denis FRÉON,
sa fille et son gendre ;
Ses cousins et cousines ;
Ses amis
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Madeleine FERRIÈRE
née GALLOU
Les obsèques civiles seront célébrées le **lundi 19 janvier 2026, à 9 h 30**, à la maison funéraire des Pompes Funèbres Générales de Châteaudun.
Fleurs naturelles uniquement.
Madeleine FERRIÈRE repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres Générales de Châteaudun.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
La famille remercie les infirmières de Saint-Denis-les-Ponts, le SIAD et les aides à domicile pour leurs bons soins.
PFG, Châteaudun (02.37.45.20.70).

1016454

Remerciements

LE BOULLAY-MIVOYE (Eure-et-Loir)
Christine et Philippe GIROUX,
Guy PAPIN,
Laurence PAPIN,
ses enfants ;
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants
Et toute la famille
vous remercient pour votre amitié, votre présence, vos pensées, vos fleurs et votre réconfort lors du décès de

Madame Mireille PAPIN
Pf Maini, marbrerie, Dreux (02.37.46.86.26).

1016474

Announces légales

Retrouvez toutes les publications sur
www.centrefrancelles.com
04.73.17.31.27
legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à la publication des annonces judiciaires et légales sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication de ces annonces.

Vie des sociétés

ECASS CONSULTANTS
Dénomination : **SK CONSEIL PLUS.**
Forme : **SAS société en liquidation.**
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 1 A rue du château,
28320 Gallardon.
877657536 RCS de Chartres

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, dont il quitte ou liquidateur Mardome Sophie KELLER demeurant 1 A rue du château 28320 Gallardon et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de la dite assemblée.
La société sera radiée du RCS du Chartres.
Le liquidateur
290000

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, dont il quitte ou liquidateur Mardome Sophie KELLER demeurant 1 A rue du château 28320 Gallardon et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de la dite assemblée.
La société sera radiée du RCS du Chartres.
Le liquidateur
290000

Centre MarchésPublics.fr
Votre partenaire de confiance

LA RÉFÉRENCE LOCALE
des appels d'offres !
04 73 17 31 27
legales@centrefrance.com
Une solution de Centre France Pub

Announces légales & administraves

Commune de Vernouillet (28500)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Modification n°6 du plan local d'urbanisme (PLU)
Par arrêté n°56/2025-38 du 26 novembre 2025, le maire de Vernouillet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°6 du plan local d'urbanisme.
L'enquête se déroulera à la mairie de Vernouillet du **samedi 10 janvier à 09h00** au **dimanche 16 janvier 2026 à 17h00** ; aux jours et heures habituels d'ouverture.
Monsieur Roland REYNOUARD, désigné par le Tribunal administratif d'Orléans pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra en mairie :
- **samedi 10 janvier 2026 de 09h à 12h,**
- **samedi 24 janvier 2026 de 09h à 12h**
- **mardi 10 février 2026 de 14h à 17h.**
Le dossier est consultable en Mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune : <https://www.vernouillet28.fr/>
Durant l'enquête, les observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête en Mairie.
Elles peuvent aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Vernouillet Esplanade du 8 mai 1945, Place Maurice Legendre, 28500 VERNUILLET ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@vernouillet28.fr
287015

COMMUNE DE CHAMPHOL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL
Le public est informé que, par arrêté n°2025-169 en date du 18 décembre 2025, Monsieur le Maire de la commune de CHAMPHOL a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'agrandissement du cimetière communal.
L'enquête se déroulera à la mairie de CHAMPHOL, siège de l'enquête du **Jeudi 15 janvier 2026 à 08h30 au Lundi 16 février 2026 à 17h45 inclus.**
A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'ORLÉANS a désigné Monsieur Jean-Luc BENVIAULT en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Nicolas DEREY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Champhol et mis à disposition du public pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir les **lundi, mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45, le mercredi de 13h30 à 17h45, le jeudi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.**
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations sur le registre d'enquête publique en mairie ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
- **Monsieur le commissaire enquêteur**
Projet d'extension du cimetière
Mairie de Champhol
15 rue de la Mairie
28300 CHAMPHOL
- ou par voie électronique à l'adresse suivante :
enquete publique.cimeti%C3%A8re@gmail.com en précisant dans l'objet du mail à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur - **Projet d'extension du cimetière.**
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'occasion de ses permanences en **Mairie de Champhol** le :
- Samedi 24 janvier 2026 de 10h00 à 12h00 ;
- Mercredi 04 février 2026 de 14h45 à 17h45 ;
- Samedi 14 février 2026 de 10h00 à 12h00.
Il est précisé qu'il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse etc.).
À l'expiration de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront consultables en commune de Champhol et sur le site Internet de la commune <https://villedechamphol.fr/>
- rubrique « Ma commune »
- onglet « Cimetière » pendant 1 an.
Le Conseil Municipal se prononcera par délibération au sujet du projet d'extension du cimetière communal, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public dans le cadre de l'enquête publique.
Le préfet d'Eure-et-Loir est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'extension du cimetière communal de Champhol, requise au titre de l'article L.2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Après avis du CODEPST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), il prendra un arrêté portant autorisation ou refus de l'extension du cimetière, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

ECHO

28454